

# CLUB DES MANAGERS

## Charte Groupe d'Appui Club des Managers



### Carte d'identité du Club

C'est le club historique à Angers, bien avant les réseaux Business. Le club des Managers est là pour accompagner les entreprises dans leur développement en partageant des valeurs communes d'entraide, de convivialité et d'un business à la Française et « non-violent ».

Le Club est présent aujourd'hui à Angers.

#### LE CLUB EST BASE SUR DES VALEURS :

- d'entraide
- de conseil
- de soutien

### Le Groupe d'Appui :

Réunir des chefs d'entreprise, des indépendants, des auto-entrepreneurs, des managers et des professions libérales dans un cadre bienveillant, adhérents au Club, sans jugement pour partager, se développer, trouver des solutions, faire un pas de côté, s'ancrer sur le territoire.

Un état d'esprit : Bienveillance, Enthousiasme, Partages, Perspectives.

### Pourquoi une charte ?

La charte est un outil de cohésion interne. Elle permet de se mettre d'accord sur les objectifs, les droits et les devoirs de chacun au sein du groupe d'appui. Elle dresse les moyens, le plan d'actions et les modalités de rencontre de ses membres.

C'est également un outil pour la communication externe : il véhicule les valeurs et les messages professionnels qui crédibilisent le groupe et rassurent ses membres.



## Objectifs

Développer et démultiplier les forces des participants et accompagner les points de progrès par l'énergie collective.

Un moment privilégié pour reprendre de l'aisance, de la hauteur face au quotidien de chef d'entreprise.

Ancrer sa posture de chef d'entreprise par le regard croisé.

Permettre d'accéder à un panel de compétences pour à nouveau faire grandir son business.

## Éthique

La collaboration passe par la confidentialité des propos lors des échanges.

Ce qui se passe ou est exprimé au sein du groupe reste au sein du groupe, même après l'avoir quitté.

Les droits et les devoirs des membres sont non exhaustifs dans ce document. Ils sont basés sur la bienveillance collective. Toutefois il semble opportun de rappeler de ne pas démarcher en direct le client d'un autre adhérent ou encore choisir ses prestataires de service en priorité au sein du Club.



## Modalités

Un groupe est constitué au maximum de 6-8 personnes.

Il se réunira une fois par mois en présentiel ou en visio selon les circonstances. Des rencontres intermédiaires, à distance pourront être organisées suivant la volonté et le besoin de ses membres.

Il n'y a aucune obligation, mais l'assiduité est nécessaire pour le bon fonctionnement et la cohérence du groupe.

Le groupe se réunira dans un lieu proposé par l'un de ses membres à tour de rôle suivant leurs possibilités.

L'adhésion au groupe passe par une expression de sa motivation, par son envie d'échanger de façon constructive et être à jour de ses cotisations. Elle est soumise à la validation de ses membres.

Les sujets abordés : présentation des actualités des participants, intervention plus importante de l'un d'entre eux, challenge individuel ou collectif.

